



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E131741

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/01/2013

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARBES 79016364600017

Siret : 790 163 646 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10198757204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10198757204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : LANOT FABRICE

22 RUE DE LA LIBERTÉ
65700 LAHITTE TOUPIERE

Téléphone : 06 31 42 26 03

Portable : 06 31 42 26 03

Site Internet :

E-mail : fabricelanot@orange.fr

Responsabilité légale :

LANOT FABRICE ARTISAN

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 07/06/2023 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 30/06/2023 |
| 5311 PROB | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 06/07/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 07/07/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 07/07/2021 |
| o Ventilation mécanique | 06/07/2023 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.